



Le Manuel du Commissaire de l'Environnement

avant	pendant	depuis
4 semaines avant l'événement, envoyez (par courrier électronique) à l'organisateur le «Code de l'environnement» et la «check list»	assister à chaque réunion du JURY	informer et observer les activités de l'organisateur après l'événement conformément au code de l'environnement
3 semaines avant l'événement, appelez l'organisateur pour savoir s'il comprend les documents reçus	observer le respect de la réglementation environnementale dans les paddocks, les zones de rafraîchissement, les tribunes, les parkings, les zones réservées aux visiteurs, les lieux de ravitaillement, etc.	Envoyez votre liste de contrôle au Secrétariat exécutif de FIM Europe dans les 72 heures suivant l'événement.
Si possible, habillez-vous avec le logo du FIM Europe	informez le président du JURY ou le directeur de course de certaines lacunes et violations code de l'environnement	Si possible, vérifiez quelques jours après l'événement par téléphone ou en personne si l'organisateur a fait le nécessaire pour minimiser les impacts négatifs sur l'environnement.
Votre licence valide doit être clairement visible	En cas de non-respect de la réglementation environnementale, proposer les sanctions	
avant la 1er. réunion du JURY passe en revue tous les domaines de l'événement et enregistre toutes les lacunes	lors de la dernière réunion du JURY, préparer la «check list» et remettre le Président du JURY (1 copie à l'organisateur + 1 copie pour vous-même)	
informer et demander à l'organisateur de remédier aux déficiences identifiées		
pour le commentateur de la manifestation, préparer et remettre personnellement des informations sur les règles environnementales aux coureurs, aux équipes et aux spectateurs		

10 règles d'or pour les Commissaires de l'environnement

Le Commissaire de l'Environnement, en tant que responsable, est chargé de veiller à ce que ses organisateurs et ses concurrents respectent à tous égards les exigences de la FIM / FIM Europe en matière de protection de notre environnement.

1. Promouvoir la sensibilisation à l'environnement - agir avant tout en tant qu'éducateur
2. Soyez impartial et objectif lorsque vous remplissez la liste de contrôle. Assurez-vous de vos faits et rappelez-vous que vos remarques amélioreront les événements futurs
3. Respecter les droits et la dignité des autres
4. Soyez professionnel et diplomate dans l'exercice de vos responsabilités
5. Soyez juste, honnête et prévenant dans vos relations avec les autres
6. S'engager à fournir un service de qualité
7. Faire preuve d'un sens élevé de la responsabilité individuelle, en particulier lorsqu'il s'agit de jeunes
8. Après un événement, félicitez les organisateurs / propriétaires pour leurs réalisations et donnez des conseils pour de futures améliorations
9. S'abstenir de tout comportement susceptible de discréditer la FIM / FIM Europe
10. Déclarez immédiatement tout conflit d'intérêts